

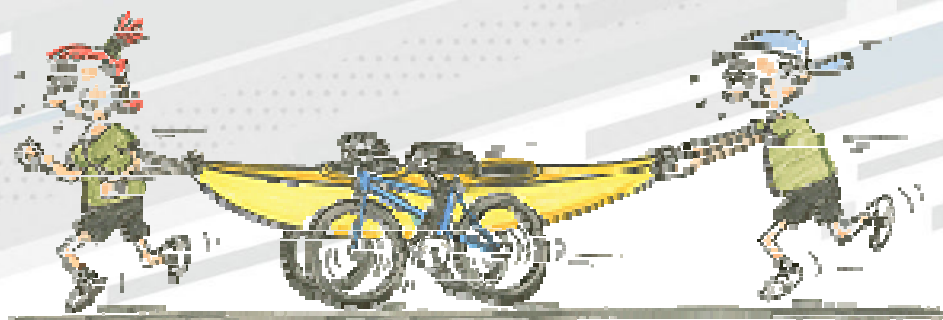


MINI-RAID

2024

Projet pédagogique

Dossier d'inscription



12/13 ans

CWHD

Présentation du Mini-Raid 2024

La ville de Longué-Jumelles à travers son pôle sportif organise son 3^{ème} Mini-Raid Aventure 12/13 ans sur 3 jours du 10 au 12 juillet 2024, **sans hébergement**, à Longué.

Ce Mini-Raid s'inscrit dans le cadre des animations « Sport-Vacances » mises en place par le service des sports de la ville à destination des 11/17 ans pendant les vacances scolaires et dont les objectifs sont les suivants :

- **Permettre aux jeunes de prendre du plaisir dans la pratique d'activités sportives riches et diversifiées.**
- **Faire découvrir aux jeunes des sports qu'ils ne connaissent pas.**
- **Permettre aux enfants de sortir de l'environnement communal pour découvrir d'autres sites.**
- **Apprendre à "mieux vivre ensemble" en appliquant les fondamentaux du sport : le dépassement de soi, l'entraide, le collectif, le respect de la règle, l'esprit sportif.**
- **Rendre accessible à un maximum d'enfants les activités physiques et sportives.**

Les Objectifs du Mini-Raid 2024

- ✓ **Orienter les jeunes vers un séjour Raid-aventure, leur proposer un projet « passerelle ».**
 - Programmation d'activités entre sport-vacances et Raid Lathan : équipes de 2, formule compétition, pas d'hébergement, sport de nature...
 - La même semaine que le RAID LATHAN avec des temps (repas...) et des lieux (espace nature...) en commun.
- ✓ **Favoriser les compétences et l'esprit sportif des jeunes :**
 - Apprendre à gérer ses efforts pour réaliser un enchaînement d'exploits sportifs.
 - Développer l'esprit d'équipe en favorisant l'entraide au sein et entre équipes.
 - Rester humble face à une victoire, et savoir accepter une défaite.
 - Découvrir des Sports de Nature et leurs lieux de pratiques.
 - Eduquer au respect de leur corps (hygiène, temps de repos, nutrition, ...).
 - Être capable de cohabiter durant les temps de la vie quotidienne (les repas, ...).

Le Mini-RAID est ouvert aux jeunes âgés de **12 à 13 ans** (nés entre 2010 et 2012).

Par équipes de 2 jeunes (minimum un longuéen).

DU 10 AU 12 JUILLET 2024 : 3 jours

Lieux : Stade de la Guiberderie à Longué.

Encadrement :

Nom Prénom	Fonctions	Qualifications
Arnaud ALBERT	Directeur / Educateur sportif Responsable administratif	ETAPS, PSE1.
Emmanuel THARRAULT	Directeur Adjoint / Educateur sportif Responsable organisation sportive	BPJEPS APT + escalade, PSC1.
	+ 6 éducateurs(trices)/animateurs(trices) sportifs(ives) saisonniers(ères) en cours de recrutement.	

Chaque équipe est autonome pour :

- le matériel de vie quotidienne : gourde, casquette, vêtements de sport adaptés à l'activité et à la météo, petit sac à dos, stylo/crayon...

- L'équipement sportif obligatoire :

- Tenues avec des chaussures de sports adaptées à l'activité.
- Pour l'activité « Escalade », des chaussons d'escalade sont recommandés.

Participation financière : 25€/jeune pour les Longuéens-Jumellois ; 40 €/jeune pour les hors communes.

Repas du midi : Pris en charge par le service des sports. Pris au service de restauration scolaire R. RENARD en commun avec les jeunes du RAID LATHAN.

CONTACTS, INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique ma ville, sport.

Règlement Mini-Raid 2024

Art 1 : Le Mini-Raid est ouvert aux participant(e)s âgé(e)s de 12 à 13 ans (né(e)s de 2010 à 2012). L'équipe doit être composée au moins de 1 jeune habitant le territoire de la Commune de Longué-Jumelles.

Un dossier d'inscription **par jeune** est exigé à l'intérieur duquel la famille et le jeune s'engagent sur son état de santé (questionnaire de santé).

Une attestation d'aptitudes aux activités aquatiques (effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres, franchir une ligne d'eau) sera obligatoire pour les épreuves nautiques. Les jeunes qui n'auront pas d'attestation ne pourront y participer.

Art 2 : Le nombre d'équipes est limité à 12. Seront pris en compte à l'inscription uniquement les **dossiers complets**. Toutefois les inscriptions individuelles seront acceptées en vue de composer des équipes.

Art 3 : En cas d'annulation de la participation d'un jeune, les modalités de remboursement suivantes seront appliquées : **100% sur justificatif médical ou cas de force majeure : décès, accident, maladie ; 50% sans motif valable plus de 10 jours avant le séjour. Aucun remboursement sans motif valable ne sera accepté moins de 10 jours avant le début du séjour.**

Art 4 : Le Mini-Raid est un ensemble de 4 à 6 épreuves (principalement sports de pleine nature) identiques pour toutes les équipes. Les épreuves prévisionnelles sont : Tir à l'arc, Escalade, Canoë, Orientation, ...

Art 5 : Les épreuves sportives possèdent chacune leur propre barème (par points ou par temps). Les points obtenus par chaque équipe sur chaque épreuve s'additionnent pour déterminer le classement général du MINI-RAID.

Art 6 : L'organisation de chaque épreuve sportive se fera dans le respect des directives gouvernementales et des protocoles sanitaires des fédérations respectives durant la période du Mini-Raid : distanciation durant les épreuves et les temps de la vie quotidienne (repas, ...)

Art 7 : La participation des 2 membres de l'équipe du début à la fin des épreuves est indispensable.

- Si un équipier ne prend pas le départ d'une des épreuves, l'équipe est pénalisée et se retrouve dernière dans cette épreuve.

- Un seul abandon, en cours d'épreuve, est toléré. Un deuxième abandon au cours de la même ou d'une autre épreuve classera l'équipe dernière.

- Pour les épreuves avec relais et celles où les équipiers sont séparés, la participation des 2 équipiers est obligatoire ; à défaut l'équipe est classée dernière.

Art 8 : Toute équipe doit porter **assistance** et prévenir l'organisation dès lors qu'elle rencontre une autre équipe en difficulté (encouragements, premiers soins, alerte...).

Art 9 : Une présentation générale du déroulement du séjour (Règlements, Rotations des équipes, ...) sera faite lors de la **réunion de présentation aux familles** (date et lieu communiqués ultérieurement).

Ces informations, notamment les règlements, seront affichées pour rappel sur chaque épreuve.

Art 10 : Les équipes sont tenues de respecter les horaires fixés par l'organisation et de se présenter à chaque épreuve avec un peu d'avance et en possession du matériel spécifique nécessaire. Dans le cas contraire, des pénalités pourront être attribuées.

Art 11 : Une récompense sera donnée à chaque participant à la fin du Mini-Raid. L'organisation se réserve le droit de distribuer des prix spéciaux en fonction du déroulement du Mini-Raid : fair-play, féminines, équipe la plus jeune...

Art 12 : Les équipes sont autonomes pour la préparation de chaque épreuve sportive. Chaque équipe devra respecter les règles de la vie en collectivité (hygiène, propreté du site, etc.). Chaque membre de chaque équipe sera sollicité pour participer à l'organisation et la gestion des repas pendant le séjour.

DEROULEMENT DU MINI-RAID

(Informations générales sur le déroulement du séjour)

Journée type :

- | | |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ <u>9h30</u> | Rdv sur le lieu d'activité (en fonction des rotations communiquées ultérieurement) |
| ✓ <u>10h00 / 12h00</u> | <u>Epreuve du matin</u> |
| ✓ <u>12h30</u> | Repas |
| ✓ <u>13h30 / 14h00</u> | Temps informel |
| ✓ <u>14h00 / 16h00</u> | <u>Epreuve de l'après-midi</u> |
| ✓ <u>16h30</u> | Départ des jeunes |

Fin de séjour (vendredi 12 juillet) :

- | | |
|------------------------|------------------------------------------------------------------|
| ✓ <u>10h00 / 12h00</u> | <u>Activité surprise</u> |
| ✓ <u>12h30</u> | Repas |
| ✓ <u>13h30 / 16h30</u> | Activités informelles (bilan du séjour...) |
| ✓ <u>16h30</u> | Accueil des familles à Jumelles, salle R. LAUNAY/stade D. ROBIN. |
| ✓ <u>17h00</u> | Remise des récompenses (salle R. LAUNAY). |
| ✓ <u>17h30</u> | Pot de Clôture offert par la ville de Longué-Jumelles. |

Réunion d'information sur le séjour :

Lieu et horaire communiquer ultérieurement

Présence indispensable de tous les jeunes et des familles.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, RAID LATHAN.

PARTIE INSCRIPTION

NOM DE L'EQUIPE :

CAPITAINE DE L'EQUIPE :

NOMS et PRENOMS DES EQUIPIERS :

-

-

Engagement 25€ / jeune (40€ pour les hors commune) :

Règlement en carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

NB : Les dossiers complets devront être rendus au plus tard le 21 juin 2024.

Directement aux éducateurs du pôle sportif (Arnaud ou Emmanuel) ou déposés en mairie.

Attention : nombre de participants limité aux 12 premières équipes inscrites avec dossiers complets et respect du règlement.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs – Pôle sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr>

DOSSIER D'INSCRIPTION

MINI-RAID 2024 12-13 ANS



Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-mail jeune (facultatif) : _____ @ _____

 portable jeune (facultatif) : _____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom et adresse de votre caisse : _____

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modalités de votre assurance en ce qui concerne la garantie d'assistance, les dommages aux biens, l'indemnisation des dommages corporels (**voir avec l'assurance extrascolaire**)

Mutuelle (Numéro d'adhérent, Nom et adresse) : _____

COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX :

Père : Nom : _____

Mère : Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

 maison : _____

 maison : _____

 portable : _____

 portable : _____

E-mail parent : _____ @ _____

Pour toute communication entre la mairie et le responsable légal, et pour l'envoi des informations relatives aux activités de l'enfant.

Autre Personne à joindre en cas d'absence :

Nom : _____

 téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

AUTORISATION D'UN RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné (e), Madame, Monsieur _____ légalement responsable,
- Autorise mon fils, ma fille, _____

À participer au Mini-Raid avec ses activités sportives prévues : VTT, Course d'orientation, Escalade, et aux autres activités durant le séjour.

- Autorise les responsables du Mini-Raid à prendre, avec l'accord des autorités médicales, toutes décisions destinées à donner les soins médicaux et chirurgicaux jugés nécessaires.

- Autorise le service des sports à utiliser des photos ou films où figure le jeune pour illustrer les outils de communication de ses activités sur divers supports papiers (bulletin municipal, dépliants...) et informatiques (facebook, site internet...). Aucune contrepartie financière en cas d'utilisation de photos ou films ne pourra être demandée.

SIGNATURE :

Questionnaires de santé

Je soussigné Mme, M _____, responsable légal de l'enfant _____ certifie avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé de la ville de Longué-Jumelles (disponible sur le site internet de la ville) concernant l'enfant sus-nommé.

Date et Signature :

En cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé, merci de nous fournir le certificat médical ci-dessous dûment complété.

CERTIFICAT MEDICAL

(à remplir par le médecin)

Je soussigné(e) docteur _____ atteste avoir examiné l'enfant

_____ et n'avoir pas constaté de contre-indication à la

pratique des activités suivantes :

Sports Traditionnels (football, tennis, rugby, etc.)

Activités Physiques de Pleine Nature (VTT, accro branche, course d'orientation, etc.)

Activités Nautiques

Date :

Cachet et signature du médecin :

FICHE SANITAIRE

Précisez ci-dessous les difficultés de santé de votre enfant et joignez les photocopies du carnet de santé (allergies, vaccinations... etc.)

RECOMMANDATIONS DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, etc.